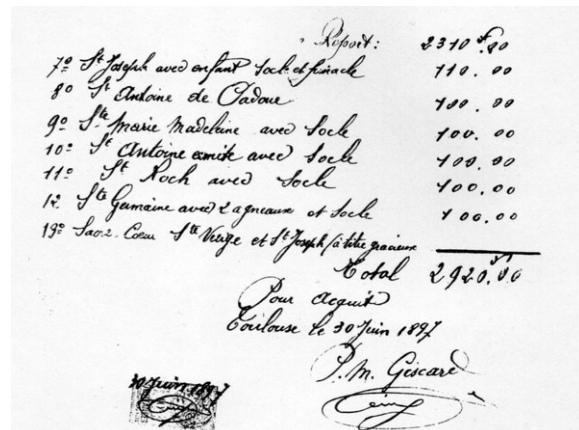


LES QUATRE BÉNITIERS DE RENNES-LE-CHÂTEAU

Dans *L'Or de Rennes* (Éd. Julliard 1967), Gérard de Sède propose un certain nombre de décryptages liés aux éléments de décoration de l'église de Rennes-le-Château et notamment concernant le bénitier dont il nomme le diable *Asmodée*. Après une description détaillée de l'objet, aux pages 166 et 167, il retranscrit sur le terrain les interprétations qu'il fait de quelques détails du rébus laissé, dit-il, par l'abbé Saunière. C'est ainsi qu'il voit *Le Fauteuil du Diable* dans le diable assis, dans la position de ses doigts *La Source du Cercle* ; une des côtes du démon est une allusion au lieu nommé *Pla de la Coste*, etc.

La facture Giscard

Datée du 30 juin 1897, elle liste la plupart des éléments de décoration que la manufacture de Toulouse a livré au curé. C'est ainsi que l'on peut constater que le personnage démoniaque soutenant le bénitier avec signe de croix ne porte pas de nom spécifique et que l'ensemble a coûté 300 francs.



Facture de la Manufacture Giscard du 30 juin 1897 publiée par Jacques Rivière dans *Le Fabuleux trésor de Rennes-le-Château ! Le secret de l'abbé Saunière* (Éd Béliane 1983).

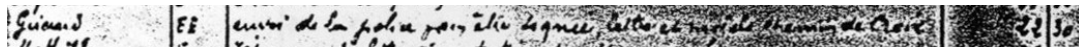
Les autres documents

Dans ses carnets de correspondances, durant le 1^{er} semestre 1897, l'abbé Saunière note pas à pas les avancées du statuaire sur les éléments de décoration et leur livraison. Tout doit être en place pour la visite pastorale de Mgr Billard, le 6 juin 1897, qui inaugurerait la nouvelle église.

En 2011, François Pous révèle plusieurs documents relatifs au bénitier qu'il a découverts dans les archives laissées par le statuaire (1).

(1) Lire la très intéressante étude de François Pous et Jean Lucain : *Saunière et Giscard : Construction d'un mythe*, <http://www.fichier-pdf.fr/2011/04/26/pous-lucain-sauniere-et-giscard-construction-d-un-mythe-avril-2011/>

La facture ci-dessus reprend les pièces de décoration de l'église commandées lors de l'établissement du contrat du 20 novembre 1896 passé entre l'abbé Saunière et Giscard (2). L'abbé a inscrit plusieurs lignes dans ses carnets de correspondances relatives au contrat. Le 30 novembre 1896, il écrit deux lettres au statuaire, l'une concernant le modèle du chemin de Croix et l'autre pour lui demander de lui renvoyer le contrat signé.



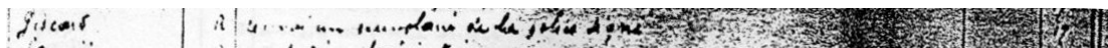
envoi de la police pour être signée, lettre et modèle chemin de croix

Le 8 décembre suivant, agacé semble-t-il, il écrit de nouveau à Giscard pour lui demander un exemplaire signé du contrat :



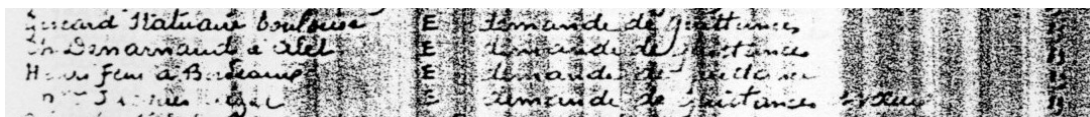
Pour la 2^{ème} fois demande un exemplaire de la police

Le curé reçoit l'exemplaire signé le 17 décembre 1896.

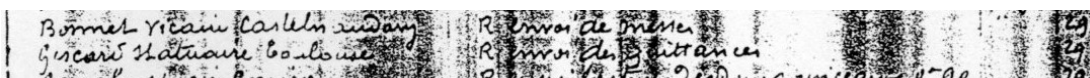


Petit aparté

La facture récapitulative du 30 juin 1897 est un duplicata qui a été demandé au statuaire par l'abbé le 19 décembre 1905, c'est-à-dire quelques jours après que la loi sur la séparation des Églises et de L'État ait été votée.



Comme le montre l'extrait de ses carnets de correspondances ci-dessus, l'abbé entreprend cette démarche auprès de nombreux de ses fournisseurs (3) par crainte d'être dépossédé des objets qu'il a achetés pour l'église. S'en suivra l'inventaire des biens dépendant de la Fabrique organisé par l'État en mars 1906, que l'abbé refusera de signer le 12 mars (4). Quelques jours après sa demande, le 29 décembre 1905, le statuaire répond favorablement au curé en lui envoyant la dite facture du 30 juin 1897.



Ces duplicata de factures auront une autre utilité pour le curé, notamment à partir de 1909, lors de ses procès avec l'évêché qui lui réclamera des comptes. C'est, d'ailleurs, des archives de l'évêché que la plupart d'entre eux provient.

Revenons au bénitier

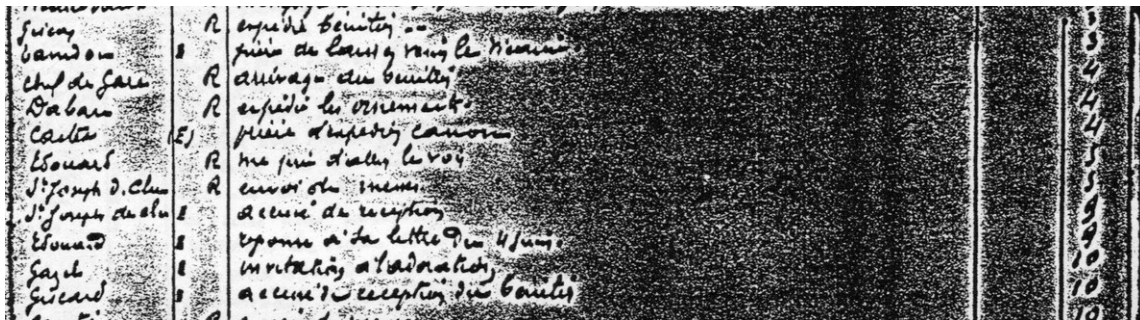
Absent du contrat, il figure sur la facture récapitulative du 30 juin 1897 parce qu'il fut l'objet d'une commande annexe et plus tardive du prêtre. François Pous, qui a eu accès aux archives de la manufacture Giscard, et Jean Lucain nous apprennent dans leur étude que la commande du bénitier, au prix de 300 francs, a été passée le 28 janvier 1897 en ces termes : *formé par 4 anges signe de croix coquille supporté (sic) par un diable... »*. Une note ajoutée par l'artisan précise aussi : *« au haut de la croix qui doit surmonter l'ensemble, faire une banderole sur laquelle sera (sic) inscrites ces paroles : "Par ce signe tu le vaincras" »*.

(2) *L'Héritage de l'abbé Saunière* par Claire Corbu et Antoine Captier (éd. Bélisane 1985), pages 99 et 100.

(3) Au mois de décembre 1905, l'abbé demande également des factures à divers artisans et bienfaiteurs : au menuisier Mestre, à Henry Bent de Toulouse, à Faraco de Carcassonne, à Henri Feur de Bordeaux, à Marie Cavailhè de Coursan etc.

(4) Cet inventaire figure dans le bulletin *Parle-moi de RLC de 2011*, pp. 80 à 85.

Après quelque retard dû au délai assez court que le curé impose au statuaire, le bénitier, expédié le 3 juin 1897, arrive le lendemain en gare de Couiza.



1^{ère}, 3^{ème} et dernière ligne



Lors du discours prononcé à l'occasion de la dite visite pastorale en l'honneur de Mgr Billard (5), le curé, très fier de son œuvre et s'adressant au prélat, énumère les nouveautés qu'il a apportées à l'église : « Depuis votre dernière visite (1 juillet 1889), dans le sanctuaire, deux nouvelles fenêtres ornées de vitraux sont venues s'ajouter à notre belle rosace. Deux statues d'une grande finesse d'exécution en complètent l'ornementation. Une chaire, un nouveau chemin de croix, une nouvelle piscine, cinq statues. Nous pouvons contempler un grandiose bas-relief. Dans la crainte d'être trop long, je me permets de passer sous silence la belle et originale acquisition de notre bénitier ... »

Carte postale du bénitier vers 1910

Avant l'abbé Saunière

À son arrivée à Rennes-le-Château, en juin 1885, l'église possédait deux bénitiers disposés chacun de part et d'autre de la porte d'entrée de l'église. À leur sujet, l'abbé Barthélémy Pons, l'un des prédécesseurs de Bérenger Saunière, écrivait, dans le rapport de la visite pastorale du 23 mai 1876 de Mgr Leuillieux, qu'ils étaient en *Pierre dure*. Dans ce même rapport, le prélat signale un certain nombre d'éléments du mobilier de l'église à changer : le maître-autel, le tabernacle, le baptistère, une nouvelle chaire et un confessionnal. Mais, il n'évoque aucunement le changement des bénitiers !

En revanche, lors de la visite pastorale du 1^{er} juillet 1889 faite à Rennes-le-Château par Mgr Billard, l'abbé Saunière a rempli le questionnaire en deux versions quelque peu différentes. Dans l'une d'elles, il apporte une information nouvelle. À la question « Quelles sont les modifications apportées depuis la dernière visite aux bénitiers : », le curé répond :

— 8 —

Aux Bénitiers : un bénitier, neuf en terre cuite a été acheté depuis 2 ans
l'aspersion est le même ; il est encore convenable

(5) *L'Héritage de l'abbé Saunière* par Claire Corbu et Antoine Captier (Éd. Bélisane 1985), pages 105 à 110.

À l'été 1887, à la période de la mise en place du nouvel autel, Bérenger a procédé au remplacement des anciens bénitiers par un neuf. Et, dix ans plus tard, en 1897, il le remplace par celui que l'on peut voir encore aujourd'hui dans l'église. Pourquoi changer un bénitier si récent par un autre neuf si ce n'est peut-être pour la recherche d'une certaine harmonie de ce dernier avec les autres nouvelles statues ornant désormais l'église fraîchement décorée par de vives et éclatantes peintures murales ?



L'ancien bénitier (© Jean Brunelin) installé par l'abbé Saunière en 1887

Patrick Mensor

Je remercie bien vivement Jean Brunelin pour la photographie de l'ancien bénitier publiée avec son amicale autorisation et Jean Lucain pour sa vigilance corrective.

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensor@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news